

Tutoriel – S’enregistrer avec un smartphone ou une tablette (Android)

Equipe numérique 64

Les smartphones possèdent souvent un enregistreur audio qui permet de réaliser des enregistrements. Il faut vérifier que les fichiers produits soient au format mp3. Ainsi les fichiers produits seront compatibles avec les appareils des élèves et des parents.

Au besoin, vous pouvez installer une application supplémentaire. Vous trouverez ci-dessous une proposition qui répondra au besoin. Il en existe beaucoup d’autres. Celle-ci est détaillée à titre d’exemple.

1. Installer l’application « enregistreur vocal »

Se connecter sur l’adresse : <https://play.google.com/store/apps/details?id=vr.audio.voicerecorder&hl=fr>

ou

Lancer le playstore, saisissez « enregistreur vocal » dans la barre de recherche, et choisir celui-ci :



2. Enregistrer sa voix :

Lancer l’application :



Cliquer pour enregistrer

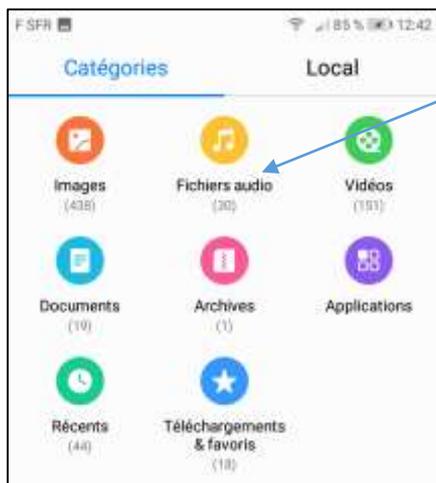


Cliquer pour stopper l'enregistrement



Nommer le document audio

Valider



Sur votre smartphone, récupérer le document créé dans les fichiers audio.

3. Transmettre le document aux familles :

<https://blogcabdx.ac-bordeaux.fr/unum64/2020/03/29/transmettre-le-travail-aux-eleves/>